

COMMUNE DE SERMESSE

Réunion du Conseil Municipal

Séance du 17 Décembre 2020

Convocation en date du 11/12/2020

Date de l'affichage : 11/12/2020

Le dix-sept décembre deux-mille vingt, à 20 heures le Conseil Municipal de la commune, légalement convoqué, s'est réuni à titre exceptionnel compte tenu de la crise sanitaire (COVID 19), dans la salle polyvalente, sous la présidence de Mr **Alain LEGROS, Maire**.

Présents : Emmanuel BARRAUT, Pascaline COUTACHOT, Jean-Pierre LACAILLE, Alain LEGROS, Cyril PETIOT, Pascaline PERNOT, Christophe ROSIER, Roméo ROY, Béatrice VIOLOT ; William WEBER

Absent excusé : Michel ATTANÉ (pouvoir à Jean-Pierre LACAILLE)

Secrétaire de séance : Béatrice VIOLOT

Le Maire demande aux membres du Conseil Municipal qui l'acceptent, d'ajouter un point à l'ordre du jour :

-Décision Modificative n°3 participation travaux neuf SYDESL et extension réseau eau potable

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du compte rendu du 19 novembre 2020
- 2- DM N°3 Participation travaux neufs Sydesl et extension réseau eau potable
- 3- Sécurité routière : mise en place d'un radar pédagogique
- 4- Réparation du clocher de l'église (sinistre tempête hiver 2020)
- 5- Assainissement – remplacement d'une pompe de relevage
- 6- Subvention associations et divers
- 7-Questions et informations diverses

1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 19 NOVEMBRE 2020

Le Conseil ne faisant aucune observation particulière sur le compte-rendu de la dernière réunion, il est approuvé.

2- DM N°3 PARTICIPATION TRAVAUX NEUFS SYDESL ET EXTENSION RESEAU EAU POTABLE

Le Maire informe le Conseil Municipal que les factures des travaux ont été passées sur les comptes d'investissement 2151 tels que prévu au budget, or le receveur municipal a rejeté les mandats indiquant que les dépenses concernant des participations à destination de tiers tels que le SYDESL (Syndicat d'Electrification de Saône et Loire) ou le SIE (Syndicat

Intercommunal des Eaux de la région de Verdun), s'imputent généralement sur le compte 20412.

Dans le budget aucun crédit n'étant prévu sur le compte demandé, il convient de modifier les prévisions en basculant un montant depuis la section de fonctionnement (compte 022 « dépenses imprévues ») sur la section d'investissement (compte 023).

Le coût total des mandats s'élève à 5823.29€ ; le Maire demande au Conseil Municipal de prendre la décision modificative suivante :

Dépenses de fonctionnement :

C/022 : -6000€ (dépenses imprévues)

C/023 : +6000€ (virement à la section d'investissement)

Recette d'investissement

C/021 : +6000€ (virement de la section de fonctionnement)

Dépenses d'investissement :

C/20412 : +6000€ (somme couvrant la dépense des travaux)

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix, le Conseil Municipal vote la décision modificative telle que présentée par le Maire et le charge du dossier.

3- SECURITE ROUTIERE : MISE EN PLACE D'UN RADAR PEDAGOGIQUE

Le Maire rappelle le projet d'achat de radars pédagogiques qui pourraient être implantés sur la RD 673 et rue du Doubs.

Il informe les élus qu'il a obtenu des renseignements concernant les subventions d'équipements pouvant être allouées pour ce type de projet mais il s'avère que le Conseil Départemental ne subventionne qu'un seul radar par an et par commune dans le cadre des amendes de polices.

Il propose, parmi les divers devis reçus, celui d'Elancité qui présente un radar pédagogique avec mât, à 1957€ HT et précise qu'une subvention de 40% réduirait l'achat à 1 174.20€ HT. Ce radar pourrait être placé rue du Doubs dans le sens de la montée avant la priorité à droite à 50m du panneau SERMESSE, pour ralentir la circulation des véhicules venant du pont et sécuriser la rue.

Les élus souhaitent ultérieurement, l'achat d'un ou de deux autres radars sur la RD 673.

M PETIOT suggère des fourreaux supplémentaires à ces endroits pour pouvoir déplacer le radar qui serait installé dans un premier temps rue du Doubs afin de tester l'efficacité ce qui permettrait ensuite d'équiper progressivement les autres emplacements.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix, le Conseil Municipal retient le devis d'Elancité pour l'achat d'un radar pédagogique pour un montant de 1957€ HT et autorise le Maire à signer les documents relatifs au dossier. Le Maire est autorisé à faire les demandes de subventions pouvant aider au financement de cet équipement.

Le Conseil Municipal décide de faire installer trois fourreaux en prévision. Le Maire contactera la DRI pour prévoir les emplacements et obtenir les autorisations de voirie nécessaires.

4- REPARATION DU CLOCHER DE L'ÉGLISE (SINISTRE TEMPETE HIVER 2020)

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a obtenu l'accord de l'assurance pour la prise en charge du sinistre de février 2020 ; un dédommagement de 17 975.25€ sera perçu par la commune sur les 23 967€ chiffrés par l'expert (valeur à neuf moins 25% de vétusté).

Un audit demandé auprès de l'ATD (Conseil Départemental) sera engagé pour déterminer les travaux dans l'église qui constitueront l'année prochaine un investissement important pour la préservation du patrimoine.

Enfin le legs DESBUISSON pourrait en partie être affecté à cette rénovation.

5- ASSAINISSEMENT-REMPLACEMENT D'UNE POMPE DE RELEVAGE

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une pompe de relevage rue des Saulées a cédé et qu'il a fallu commander en urgence une nouvelle pompe, le devis de remplacement a été signé pour la somme de 2755.88€ HT.

Lorsqu'elle sera installée, l'ancienne sera conservée pour voir si une réparation est possible et si tel est le cas elle pourra servir en secours.

La dépense sera à prévoir au budget assainissement 2021.

6- SUBVENTION ASSOCIATIONS ET DIVERS

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une délibération pour attribuer une subvention communale aux familles avait été prise en 2019 pour aider à financer une activité extra scolaire ou périscolaire ou un voyage scolaire pour les enfants de Sermesse à hauteur de 30€/enfant/année scolaire.

Cette année, 4 familles ont perçu une subvention et une nouvelle demande a été reçue en Mairie, elle sera traitée dans les prochains jours.

Le Maire expose que les Restaurants du Cœur de Verdun sur le Doubs ont sollicité une aide pour 2020 ; il donne lecture du courrier et demande aux élus de se prononcer

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix, le Conseil Municipal décide d'allouer une aide financière sous forme de bon d'achat à l'association pour un montant de 100€.

7- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Téléassistance

Mme Pascaline COUTACHOT demande dans le cadre de la téléassistance s'il est possible pour les familles de donner le numéro de téléphone de la Mairie en plus de celui des proches de la personne adhérente au service.

Le Maire et les adjoints sont favorables à ce que leurs numéros soient communiqués en cas de nécessité (le secrétariat n'étant pas ouvert tous les jours).

Vente de bois

Le technicien de l'Office National des Forêts a fait savoir que l'état sanitaire de 28 chênes représentant environ 48m³, était une opportunité pour une vente cet hiver.

L'abattage débardage s'élèvera à 1200€ HT avec une recette estimée de 5500€.

M LACAILLE ajoute que la commune percevra en plus la recette des 6 lots vendus en bois de chauffage, aux personnes qui s'étaient inscrites en Mairie.

Tests COVID

Les communes ont reçu un courriel informant que des tests gratuits en drive et sans rendez-vous ont lieu à Verdun sur le Doubs et St Martin en Bresse ; l'information a été relayée sur le site internet de la commune et par voie d'affichage.

DRI

La Direction des Routes et des Infrastructures doit installer un stop route du Chapot à la place du cédez le passage. Le panneau d'agglomération pourrait être repoussé et une nouvelle convention avec le Conseil Départemental nous laisserait la maîtrise du fauchage de l'accotement en agglomération.

Poteaux Télécom et fibre optique

Avec le déploiement de la fibre optique et après des tests de portabilité, des poteaux doivent encore être remplacés ou renforcés en cette fin d'année.

Grippe aviaire

Un affichage a été fait pour prévenir les détenteurs de volailles des risques de la grippe aviaire

Recensement de la population

Compte tenu de la crise sanitaire, l'Etat a décidé de repousser à 2022 le recensement de la population qui devait avoir lieu du 21 janvier au 20 février 2021

Dératisation

La société HDA est intervenue ce jour pour procéder à la dératisation biannuelle sur le réseau d'assainissement.

Coupure de courant

Une coupure est annoncée pour le 23 décembre au matin rue des crêts le temps d'un branchement ENEDIS sur une propriété

Fleurissement de la commune/poursuite des aménagements rue du Doubs

Une réflexion est engagée pour la poursuite des aménagements rue du Doubs en 2021 (prolongation du chemin piétonnier, végétalisation au dessus des gabions...). Elle pourra être prolongée par une révision globale du fleurissement sur la commune.

Noël des enfants et des aînés

Les chèques cadeaux pour les enfants ont été distribués dans les boîtes aux lettres ; deux familles ont adressé des remerciements à la commune

Les coupons réponses concernant les aînés, pour le choix entre le colis de Noël et le repas traiteur à l'occasion de la St Vincent ont été retournés en Mairie : 35 repas traiteurs dont 5 payants et 11 colis (2 couples et 9 individuels) ont été commandés ; les colis seront distribués le week-end du 19 décembre 2020 (un colis a déjà été remis à un ayant droit en maison de retraite : lecture de la carte de remerciement de la personne), les repas traiteurs seront apportés aux personnes le 23 janvier 2021

Bulletin municipal et vœux du Maire

Un bulletin municipal sera distribué dans le premier trimestre 2021. La traditionnelle cérémonie des vœux ne pourra se tenir en début d'année mais ils seront présentés sous une forme nouvelle, que tous les administrés découvriront dans leur boîte aux lettres.

Séance close à 23h00